



**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE
DIJON - LE 20 SEPTEMBRE 2021**

1 date d'huis-clos avec sursis. *Période probatoire : 2 ans. Article : 19.* Club (USO NEVERS HB).
Motif : Manque de vigilance dans la vérification des pièces d'un dossier de demande de licence. *Qualification :* Manquement à l'éthique du sport.

1 date de suspension ferme. *Période probatoire : 2 ans. Annexe : C11.* Joueur (USO NEVERS HB). *Motif :* Fraude sur constitution de licence (Certificat Médical). *Qualification :* Manquement à l'éthique du sport.

